DANZSCHOUL
WELLESCHTEN Gemeng Schengen

Règlement interne

Danzschoul propose des cours tous publics, tous âges et tous niveaux dans de nombreuses disciplines de la danse.

Danzschoul organise un spectacle de fin d'année, la participation de chacun est libre.

Danzschoul recommande la pratique de la danse au moins deux fois par semaine dès le niveau Ballet Enfants 1, Contemporain Jazz 1 et HipHop 2.

INSCRIPTIONS :

1. **fournir la fiche d'inscription dûment complétée.**
2. ***Prévenir impérativement si changement d'adresse/contact mail et téléphone. (cas d'urgence, désistement professeur, info newsletter, organisation spectacles…)***

Toute inscription est définitive. En cas de désistement de votre part, aucun remboursement ne pourra être effectué.

Un cours/abonnement peut être reporté en cas d'arrêt maladie (certificat médical)

Le règlement des cours est à faire au plus tard avant le 2ème cours.

L'accès au studios n'est autorisée que pieds nus, demi-pointes, pointes, chaussures de danse adaptées de tous styles et chaussures de sport pour intérieur (pas de chaussures de sport portées à l'extérieur)

Danzschoul décline toute responsabilité en cas de vol.

Il est formellement interdit de filmer ou de prendre des photos au sein de Danzschoul et des cours sans accord préalable de Danzschoul.

Merci.

Danzschoul Welleschten